



## Mon voisin pas content car voiture garée à côté de sa fenêtre ?

-----  
Par adan69

Bonjour , un ami gare sa voiture sous ma fenêtre du côté de mon bâtiment à la limite de la rentré du voisin à côté dans la rue! Et le voisin vient hurler qu'il fait pas se garer ici car les gaze de la voiture rentre par sa fenêtre tout comme chez moi (chercher la petite bête pour faire cuire) ? Mais la rue est à tout le monde? Si un véhicule se gare sous ma fenêtre jais rien à dire? N'y le voisin? Et idem pour le voisin? Ou alors je me trompe????

Je représente une association social et cela est arriver se jour? Si une voiture a le droit de se garer sous ma rentrer qui donne sur la voie publiques ! Personne ne peux rien dire et j'irais signaler à la police se qui sais passé se jour! Car il est hors de question de faire la chasse au x personé qui vienne à l'asso Se garer devant ma fenêtre ou des voisins??? Enfin je pense??? Il n'y a aucune contradiction né interdiction de stationnement ??? Merci ceci est très urgent

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour

Votre texte n'est pas très clair.

Le véhicule stationne sur la voie publique ?

Si c'est un emplacement autorisé ni vous ni le voisin ne peut se plaindre, même si votre fenêtre est juste au dessus.